

Le Communiqué du Conseil des ministres du 12 septembre 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 12 septembre 2018 à 10 h, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de la célébration du nouvel an musulman, le Chef de l'Etat adresse ses meilleurs vœux à la communauté musulmane et sollicite ses prières ferventes pour la paix, la stabilité et la consolidation de la concorde nationale.

Abordant l'impératif du déroulement optimal du processus électoral, le Président de la République insiste sur l'importance primordiale qu'il accorde à la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit ainsi qu'à un dialogue politique permanent et responsable.

Poursuivant sa communication sur le renforcement et l'efficacité de la prise en charge des urgences économiques et sociales, le Chef de l'Etat exhorte le Premier ministre, et l'ensemble des membres du Gouvernement, à redoubler de proactivité et de pragmatisme dans la réalisation des différents programmes et projets nécessaires à l'accélération soutenue de la croissance économique, à l'amélioration significative et continue du bien-être des populations et à l'apaisement durable du climat social.

A ce titre, le Président de la République indique au Gouvernement l'impératif d'un suivi spécifique de la campagne agricole et de la situation alimentaire au niveau du monde rural.

Appréciant l'état d'avancement de l'élaboration de la deuxième phase du Plan Sénégal Emergent (PSE) pour la période 2019 – 2023 et l'adoption du Projet de Loi de Finances 2019, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre, au Ministre de l'Economie des finances et du Plan de procéder, avant la fin du mois de septembre 2018, au pré-arbitrage budgétaire, conformément à la stratégie arrêtée lors du Débat d'orientation budgétaire en matière de finances publiques.

En outre, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de conduire toutes les actions appropriées, en relation avec les ministères sectoriels, les acteurs économiques et sociaux impliqués, afin d'asseoir, avec le soutien des partenaires techniques et financiers, le succès de la prochaine réunion du Groupe consultatif pour le financement du Plan d'actions prioritaires de la deuxième phase du PSE, prévu en décembre 2018.

Dans ce cadre, le Président de la République insiste sur l'impératif stratégique de renforcer le rôle moteur et la place centrale du secteur privé, notamment local, dans le pilotage, le financement et l'exécution effective des projets et réformes du PSE.

Par ailleurs, poursuivant sa communication autour de la bonne préparation et du déroulement normal de l'année scolaire et universitaire, le Chef de l'Etat, en cette veille de reprise des cours, invite le Gouvernement à prendre toutes les dispositions administratives, techniques, budgétaires et financières requises, en vue d'assurer une bonne année scolaire et universitaire. sur toute l'étendue du territoire national.

Ainsi, le Président de la République rappelle au Gouvernement l'impératif de veiller au respect des différents accords conclus avec les organisations syndicales d'enseignants ainsi qu'à l'orientation adéquate des nouveaux bacheliers dans nos établissements universitaires en fonction des critères académiques définis.

A cet égard, le Chef de l'Etat exhorte le Premier ministre à suivre à l'application effective des mesures volontaristes qu'il a prises en faveur des enseignants et des étudiants, afin d'améliorer significativement les conditions sociales et d'études dans la sphère universitaire.

Le Président de la République a terminé sa communication sur le suivi de la coopération, des partenariats et son agenda diplomatique.

Le Premier ministre a adressé, au nom du Gouvernement, ses chaleureuses félicitations au Chef de l'Etat pour le succès diplomatique de notre pays suite à sa participation active au Forum pour la coopération sino-africaine, tenu à Beijing les 3 et 4 septembre 2018, à l'issue duquel, il a été désigné co-président, pour un mandat de six ans.

Il a ensuite rendu compte du suivi des engagements avec les partenaires sociaux et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le ministre de l'Economie des Finances et du Plan a fait le point sur la conjoncture nationale et internationale.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte du suivi de la campagne agricole.

Le ministre auprès du Président de la République en charge du suivi du PSE a fait le point de l'état d'avancement des projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a examiné et adopté :

- le Projet de décret portant organisation du ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du Développement des Téléservices de l'Etat ;

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Madame Mariame SY, Conseiller des Affaires étrangères principal est nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Felipe VI, Roi d'Espagne, en remplacement du Général, d'Armée (2S) Mamadou SOW ;

- Madame Safiatou NDIAYE, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en Afrique du Sud, est nommée, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Emmerson MNANGAGWA, Président de la république du Zimbabwe, avec résidence à Pretoria ;
- Madame Fatou Danielle DIAGNE, Analyste financier et expert en développement, est nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de sa Majesté Yang Di-Pertuan Agong XV Sultan Muhammad V, Roi de la Malaisie, avec résidence à Kuala Lumpur, en remplacement du Docteur Adrienne DIOP ;
- Monsieur Talibouya BA, titulaire d'un Master en ressources humaines du centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), est nommé Secrétaire général de l'Agence sénégalaise pour la Propriété industrielle et l'Innovation technologique, en remplacement de Monsieur Ibrahima DIOP, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole